



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 102317

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du numérique et de l'innovation sur la fracture numérique persistante en France. À l'heure où les industriels français se préparent à l'apparition de la 5G prévue pour 2020, force est de constater que dans certains territoires français, c'est l'accès à un réseau téléphonique mobile et à Internet haut-débit, *a fortiori* très haut débit, qui constituerait une forme de progrès. En effet, en France, et notamment en Île-de-France, des secteurs ruraux ou périurbains, y compris des hameaux, ne sont toujours pas couverts par la 3G et les opérateurs n'entendent pas réaliser les travaux nécessaires, pour des raisons strictement économiques liées au coût d'investissement par rapport au nombre d'usagers bénéficiaires, pour permettre un accès Internet digne de la société actuelle. Si des progrès ont été faits, notamment grâce aux initiatives des collectivités territoriales, cette situation reste une source indiscutable d'inégalités en termes d'accès à l'information, aux services de plus en plus dématérialisés, notamment publics, à la culture, au divertissement et tout simplement aux interactions sociales. Aussi souhaiterait-il connaître les intentions du Gouvernement pour les habitants concernés.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102317

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 698